



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

*Seine-Maritime*

Présidence  
CD/CT/ND 218-17  
Mandature 2016 – 2021  
Bureau 2016-2021/2017/12

<p align="center"><b>EXTRAIT DE PROCES-VERBAL N° 2016-2021/2017-12 BUREAU DU 06 NOVEMBRE 2017</b></p>
---

Sur convocation de Monsieur DORE, Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, les membres du bureau se sont réunis le lundi 06 novembre 2017 à 14h00 au CFA Simone Veil, 2 rue César Franck à Rouen.

Sont présents :

- M. DORE – Président
- M. MOLLIEN – 1<sup>er</sup> Vice Président
- M. LARCHEVEQUE – Trésorier
- M. AUTIN – Trésorier adjoint
- M. PARRET – Secrétaire
- M. CROISE – 3<sup>ème</sup> Secrétaire adjoint
- Mme DUMESNIL – 4<sup>ème</sup> Secrétaire adjointe
- M. DARTOIS – 5<sup>ème</sup> Secrétaire adjoint
- Mme TARLEVÉ – Secrétaire générale
- 

Etaient absents et excusés :

- M. HUBERT – 2<sup>ème</sup> Vice Président
- Mme CHICOT – 3<sup>ème</sup> Vice Président
- Mme CANTEREL – 1<sup>er</sup> Secrétaire adjointe
- M. FALEMPIN – 2<sup>ème</sup> Secrétaire adjoint

**L'ordre du jour :**

Bureau n° 12 : 06/11/17

**Préliminaire** : Approbation du procès-verbal du bureau en date du 12/10/17.

**I – VIE INSTITUTIONNELLE**

**A- POINTS SOUMIS AU VOTE**

**Point n°1 :**

**Vote des produits et tarifs 2018 de la CMA76 et proposition de modification des derniers tarifs adoptés en Assemblée Générale en date du 14/12/16, pour présentation subséquente à la commission des finances et soumis par la suite au vote de la prochaine assemblée générale convoquée à cet effet.**

*Intervention en séance :*

- M. Guillaume MARAIS, Chargé de mission

*Document de travail transmis préalablement :*

- Tarifs et prestations 2017 de la CMA 76 (document n°1)

**Point n°2 :**

**Arrêté du projet des budgets 2018 de la CMA 76 et de trois CFA pour présentation subséquente à la commission des finances et soumis par la suite au vote de l'AG convoquée à cet effet.**

**Proposition d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la proposition des budgets 2018 présentement soumis.**

*Intervention(s) en séance :*

- M. Guillaume MARAIS, Chargé de mission

*Document de travail transmis préalablement :*

- Budget primitif de l'exercice 2018 (Document n° 2).

**Point n°3 :**

**Représentations extérieures de la CMA 76 :**

- SMA (Seine-Maritime Attractivité), proposition de nomination de M. DORE comme trésorier et membre titulaire de l'association SMA.

- Conseil de développement de Caux Seine développement, proposition de nommer M. DORE en qualité de membre titulaire

**Proposition d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale les propositions en matière de représentations extérieures.**

*Intervention en séance :*

- M. Christophe DORE, Président

**Point n°4 :**

**Vote de la proposition de mise à jour des modifications liées aux nouvelles conventions quinquennales des 3 CFA de la CMA 76. Vote de la réunion des 3 CFA en un seul.**

**Proposition d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale cette proposition.**

*Intervention en séance :*

- Mme Clarice TARLEVE, Secrétaire générale

**Point n°5 :**

**Validation, conventionnement et financement des actions 2017 à 2019.**

*Intervention en séance :*

- Mme BREBION-LEIRE, Directrice Emploi Développement Innovation

**Point n°6 :**

**Campus Havrais de l'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat (URMA), vote des propositions suivantes :**

**Inscrire ce projet d'investissement dans un cadre pluriannuel (2018-2022) pour un montant total TTC de 13 500 000 euros maximum,**

**mobiliser l'ensemble des co-financements envisageables pour réduire au maximum la part d'autofinancement de la CMA 76,**

**donner mandat au Président de la CMA 76 de mener et conclure les discussions avec l'ensemble des partenaires mobilisables autour de cet objectif.**

**Proposition d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale l'ensemble de cette proposition.**

*Intervention en séance :*

- Mme Clarice TARLEVE, Secrétaire générale de la CMA 76

**B- POINTS D'INFORMATION**

**Point n°7 :**

**Information sur la procédure de licenciement de Mme VINCENT.**

*Intervention en séance :*

- Mme Agnès RIMBERT, responsable des ressources Humaines

**Point n°8 :**

**Arrêté de l'ordre du jour relatif à la convocation de la prochaine assemblée générale prévue en date du 23 novembre 2017.**

*Intervention en séance :*

- Mme Clarice TARLEVE, Secrétaire générale de la CMA 76

**Préliminaire** : Approbation du procès-verbal du bureau en date du 12/10/17.

**LE PROCES VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DU 12/10/17 EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.**

**A- POINTS SOUMIS AU VOTE**

**Point n°3 :**

**Représentations extérieures de la CMA 76 :**

- SMA (Seine-Maritime Attractivité), proposition de nomination de M. DORE comme trésorier et membre titulaire de l'association SMA.

- Conseil de développement de Caux Seine développement, proposition de nommer M. DORE en qualité de membre titulaire

**Proposition d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale les propositions en matière de représentations extérieures.**

*Intervention en séance :*

- M. Christophe DORE, Président

*Résolution 2016-2021 /2017-12 B.351 :*

**VOTE :**

**LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA MISE A JOUR DES REPRESENTATIONS ET DELEGATIONS EXTERIEURES EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.**

**LA NOMINATION DE M. DORÉ TRESORIER ET REPRESENTANT DE LA CMA76 A SMA (SEINE MARITIME ATTRACTIVITE), EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.**

**LA NOMINATION DE M. DORÉ REPRESENTANT LA CMA76 AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE CAUX SEINE DEVELOPPEMENT, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.**

Dans la continuité Mme TARLEVÉ propose de passer au point 4

**Point n°4 :**

**Vote de la proposition de mise à jour des modifications liées aux nouvelles conventions quinquennales des 3 CFA de la CMA 76. Vote de la réunion des 3 CFA en un seul.**

**Proposition d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale cette proposition.**

*Intervention en séance :*

- Mme Clarice TARLEVE, Secrétaire générale

*Résolution 2016-2021 /2017-12 B.352 :*

**VOTE :**

CONSIDERANT LA RESOLUTION DE BUREAU N°2016-2021 /2017-04 B.322, EN DATE DU 9 MARS 2017 :

« LA PROPOSITION DE MENER UNE REFLEXION SUR UN PROJET D'ETABLISSEMENT COHERENT DANS LE CADRE DE LA CONVENTION QUINQUENNALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU »

CONSIDERANT LA NECESSITE D'ETABLIR LA COHERENCE ENTRE LES TROIS CFA DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SEINE MARITIME, AU PLAN ADMINISTRATIF, PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF, EN VUE D'OPTIMISER LA FORMATION DES APPRENTIS ET D'EN RENFORCER LA QUALITE, DANS LE CADRE PROPOSE PAR LE CONSEIL REGIONAL DE NORMANDIE, TOUT EN PRESERVANT L'ACTION DE PROXIMITE AU SERVICE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE SEINOMARIN ;

LA CMA 76 DECIDE DE REUNIR LES TROIS CFA DE ROUEN, DIEPPE ET LE HAVRE EN UNE SEULE ENTITE ADMINISTRATIVE, PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE ET A PARTIR DU 1ER JANVIER 2018, SOUS LA DENOMINATION DE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SEINE MARITIME, DONT LE SIEGE SERA ETABLI A L'ADRESSE DU SIEGE DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT.

DECIDE EN CONSEQUENCE QUE LES TROIS CFA DE ROUEN, DIEPPE ET LE HAVRE PRENDRONT LA DENOMINATION SUIVANTE :

SITE DE ROUEN – SIMONE VEIL

SITE DE DIEPPE

SITE DU HAVRE

L'ENSEMBLE DE CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE L'ENSEMBLE DE CES PROPOSITIONS SOUMIS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

**Point n°1 :**

Vote des produits et tarifs 2018 de la CMA76 et proposition de modification des derniers tarifs adoptés en Assemblée Générale en date du 14/12/16, pour présentation subséquente à la commission des finances et soumis par la suite au vote de la prochaine assemblée générale convoquée à cet effet.

*Intervention en séance :*

- M. Guillaume MARAIS, Chargé de mission

*Document de travail transmis préalablement :*

- Tarifs et prestations 2017 de la CMA 76 (document n°1)

Résolution 2016-2021 /2017-12 B.353 :

**VOTE :**

LA PROPOSITION D'EVOLUTION DE PRODUITS ET TARIFS 2018 DE LA CMA 76 DECRITE DANS LE DOCUMENT N°1 POUR PRESENTATION SUBSEQUENTE A LA COMMISSION DES FINANCES ET SOUMIS PAR LA SUITE AU VOTE DE L'AG CONVOQUEE A CET EFFET EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LE VOTE DES TARIFS DES PRESTATIONS 2018 EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU BUREAU.

**Point n°2 :**

Arrêté du projet des budgets 2018 de la CMA 76 et de trois CFA pour présentation subséquente à la commission des finances et soumis par la suite au vote de l'AG convoquée à cet effet.

Proposition d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la proposition des budgets 2018 présentement soumis.

*Intervention(s) en séance :*

- M. Guillaume MARAIS, Chargé de mission

*Document de travail transmis préalablement :*

- Budget primitif de l'exercice 2018 (Document n° 2).

*Résolution 2016-2021 / 2017-12 B.354 :*

**VOTE :**

LE PROJET DES BUDGETS PRIMITIFS 2018 DE LA CMA 76 ET DE TROIS CFA ET DE SES ANNEXES POUR PRESENTATION SUBSEQUENTE A LA COMMISSION DES FINANCES ET SOUMIS PAR LA SUITE AU VOTE DE L'AG CONVOQUEE A CET EFFET EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA PROPOSITION DES BUDGETS PRIMITIFS 2018 PRESENTEMENT SOUMIS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

**Point n°5 :**

Validation, conventionnement et financement des actions 2017 à 2019.

*Intervention en séance :*

- Mme BREBION-LEIRE, Directrice Emploi Développement Innovation

*Résolution 2016-2021 / 2017-12 B.355 :*

**VOTE :**

LA PROPOSITION DE VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT DES PROJETS SUIVANTS :

- ACTION CAD PLURIANNUELLE 2017 2019– POUR UN COUT TOTAL DE 880 430 EUROS MAXIMUM AVEC UN FINANCEMENT FSE DE 440 215 EUROS, UN FINANCEMENT DE TAXE APPRENTISSAGE DE 195 000 EUROS , SOIT 245 215 EUROS MAXIMUM D'AUTOFINANCEMENT POUR LA CMA 76,

- ACTION GPEC - POUR UN COUT TOTAL POUR 3 ANS 623 007 EUROS MAXIMUM AVEC UN FINANCEMENT FSE DE 311 503 EUROS, 150 000 EUROS FACTURES POUR L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DES JEUNES ENTREPRISES, SOIT 161 503 EUROS MAXIMUM D'AUTOFINANCEMENT POUR LA CMA 76,

- MASTERCLASS APPRENTISSAGE LE HAVRE 2017 – POUR UN COUT TOTAL MAXIMUM DE 113 071 EUROS AVEC UN FINANCEMENT DEPARTEMENT DE 30 000 EUROS, UN FINANCEMENT FONDS DE L'AGGLO DE DIEPPE DE 4 000 EUROS, ET UN FINANCEMENT DE FONDS FSE-IEF DE 54 535 EUROS, SOIT 22 535 EUROS D'AUTOFINANCEMENT MAXIMUM POUR LA CMA 76, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU BUREAU.

**Point n°6 :**

Campus Havrais de l'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat (URMA), vote des propositions suivantes :

Inscrire ce projet d'investissement dans un cadre pluriannuel (2018-2022) pour un montant total TTC de 13 500 000 euros maximum, mobiliser l'ensemble des co-financements envisageables pour réduire au maximum la part d'autofinancement de la CMA 76, donner mandat au Président de la CMA 76 de mener et conclure les discussions avec l'ensemble des partenaires mobilisables autour de cet objectif.

Proposition d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale l'ensemble de cette proposition.

*Intervention en séance :*

- Mme Clarice TARLEVE, Secrétaire générale de la CMA 76

*Résolution 2016-2021 / 2017-12 B.356 :*

**VOTE :**

**LA PROPOSITION D'INSCRIRE LE PROJET D'INVESTISSEMENT CAMPUS HAVRAIS DE L'URMA DANS UN CADRE PLURIANNUEL (2018-2022) POUR UN MONTANT TOTAL TTC DE 13 500 000 EUROS MAXIMUM, DE MOBILISER L'ENSEMBLE DES CO-FINANCEMENTS ENVISAGEABLES POUR REDUIRE AU MAXIMUM LA PART D'AUTOFINANCEMENT DE LA CMA 76, DE DONNER MANDAT AU PRESIDENT DE LA CMA 76 DE MENER ET CONCLURE LES DISCUSSIONS AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES MOBILISABLES AUTOUR DE CET OBJECTIF EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU BUREAU.**

**PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE L'ENSEMBLE DE CETTE PROPOSITION.**

## **B- POINTS D'INFORMATION**

**Point n°7 :**

**Information sur la procédure de licenciement de Mme VINCENT.**

*Intervention en séance :*

- Mme Agnès RIMBERT, responsable des ressources Humaines

**Point n°8 :**

**Arrêté de l'ordre du jour relatif à la convocation de la prochaine assemblée générale prévue en date du 23 novembre 2017.**

*Intervention en séance :*

- Mme Clarice TARLEVE, Secrétaire générale de la CMA 76

N'ayant pas d'autres questions, le Président DORE demande s'il y a d'autres questions diverses. L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 16h30.

**Pascal PARRET**  
Secrétaire

**Christophe DORE,**  
Président de la CMA 76.